

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| <b>Herausgeber:</b> | Comité central de la Croix-Rouge   |
| <b>Band:</b>        | 17 (1909)  |
| <b>Heft:</b>        | 7  |
| <b>Rubrik:</b>      | Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Zurich, le 13 juin 1909                                |

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

membres de son Comité, et depuis une dizaine d'années il en était le président dévoué.

Aussi, lorsque la mort vint enlever M. de Steiger, notre ancien président central, les regards se portèrent tout naturellement sur M. Pestalozzi, qui présentait toutes les qualités pour le remplacer.

A peine arrivé à la présidence, et conscient de la responsabilité qui lui incombaît, M. Pestalozzi eut à s'occuper de l'intervention de la Croix-Rouge suisse dans la catastrophe italienne. Avec ses vastes

connaissances, la facilité qu'il avait de s'adapter aux situations, il a puissamment aidé au succès d'une entreprise qui a rendu populaire la Croix-Rouge dans notre pays.

Notre Société vient de faire une perte cruelle, et ceux qui ont eu l'avantage de connaître l'homme qui, depuis un an, présidait aux destinées de notre Croix-Rouge suisse, garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Au sein de la Direction, M. H. Pestalozzi laisse un vide qu'il sera difficile de combler !

---

## Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse à Zurich, le 13 juin 1909

---

C'est la section zurichoise qui a bien voulu recevoir les délégués de la Société centrale de la Croix-Rouge, et elle s'est très bien acquittée de cette tâche qui lui a été rendue difficile à cause de la pluie diluvienne qui n'a cessé de tomber à Zurich comme ailleurs !

Le samedi soir, 12 juin, les salles de la Tonhalle voyaient déjà affluer les délégués à un repas offert par la section de Zurich; quelques cent-vingt personnes étaient présentes et applaudirent à un charmant discours de bienvenue du président de la Société zurichoise, M. le Dr de Schulthess-Rechberg.

Vers 9 $\frac{1}{2}$  heures du soir, arrivent en ordre parfait, équipés du nouvel uniforme, les membres de la colonne de transport auxiliaire de Zurich, dont la tenue parfaite fait très bonne impression, ainsi qu'un public nombreux qui désirait assister à la causerie avec projections du Dr C. de Marval sur « la mission de la Croix-Rouge suisse en Calabre et en Sicile ».

On admire beaucoup les clichés qui sont — pour la plupart — d'une grande netteté, et qui donnent une idée très exacte de l'activité déployée par nos délégués dans l'Italie méridionale.

Le lendemain à 8 $\frac{1}{2}$  heures du matin, le président M. Pestalozzi, ouvre la séance dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville: 33 sections de la Croix-Rouge ont envoyé 98 délégués à Zurich, et 51 membres corporatifs se sont fait représenter à l'assemblée par 57 personnes, au total 155 voix.

Dans son discours d'ouverture, le président se réjouit de cette nombreuse participation; il jette un coup d'œil rétrospectif sur l'activité de la société pendant l'année écoulée et remercie les représentants des sections pour leur active collaboration à l'occasion de la collecte en faveur des sinistrés d'Italie.

Le rapport annuel qui a été distribué à tous les délégués, et dont nous donnons d'autre part un compte-rendu, est approuvé.

Il en est de même des comptes et de la gestion de 1908. A cette occasion, le trésorier central, M. Muller, donne quelques renseignements touchant l'emprunt à lots, dont l'émission n'a pu avoir lieu jusqu'ici.

Ce retard provient surtout du fait que la Direction n'a pas encore reçu de réponse définitive du Département fédéral des finances qui a été prié à réitérées fois de bien vouloir garantir l'administration du fonds d'amortissement. Cette question doit être liquidée avant de pouvoir continuer les pourparlers avec le consortium de banques suisses qui veut bien lancer cet emprunt sur le marché.

Le Dr Krafft, médecin-directeur de « La Source » à Lausanne, se demande s'il ne serait pas opportun de procurer de l'argent à la Croix-Rouge suisse, autrement que par l'émission d'un emprunt à lots, procédé qui ressemble beaucoup à une loterie, et dont l'influence sur le peuple suisse ne lui paraît pas devoir être très favorable.

M. le colonel Muller répond qu'il n'y a — jusqu'ici — aucun motif qui permette de rejeter le mode de faire qu'il préconise et qui a été décidé lors d'une assemblée générale. Il ne faut pas se laisser rebuter par le fait que le Conseil fédéral n'a pas encore répondu à nos demandes répétées de s'occuper de la question; il faudrait en tous cas connaître l'opinion de nos autorités fédérales, ayant de chercher à se procurer d'une autre façon l'argent dont notre société a besoin. Le trésorier soumet à l'assemblée la *réolution* suivante qui a été adoptée:

« L'assemblée des délégués de la Société suisse de la Croix-Rouge, réunie à Zurich, après avoir pris connaissance des démarches faites pour l'émission d'un emprunt à lots tel qu'il a été décidé en 1908, charge la Direction de la société

d'envoyer une délégation auprès du chef du Département fédéral des finances, pour hâter la liquidation des questions pendantes, et afin de prier le Département de se charger de l'administration du fonds d'amortissement par la Confédération. »

Le budget de 1910 est ensuite adopté. Il solde par un déficit de fr. 9750, mais l'activité toujours croissante de la société lui impose de nouvelles charges, et l'on est en droit de croire que les prévisions du budget sont quelque peu pessimistes.

La Direction de la Croix-Rouge, désirant que la Suisse romande soit mieux représentée dans ses délibérations, propose — puisqu'une place est encore vacante — de nommer M. Maurice Dunant membre de la Direction centrale. A la votation, M. Dunant réunit l'unanimité des voix des 148 bulletins rentrés. Le nouveau membre de la Direction, neveu du fondateur de la Croix-Rouge internationale, remercie de l'honneur qui lui est fait, et apporte à l'assemblée les salutations et les vœux de M. Henri Dunant.

Etant depuis nombre d'années le dévoué secrétaire de la Société de la Croix-Rouge de Genève (section des messieurs), le nouvel élu, très au courant des questions de secourisme en Suisse, est une acquisition précieuse au sein de la Direction.

Les vérificateurs de comptes pour l'exercice de cette année seront désignés par les sociétés d'Appenzell Rh.-ext. et de Bâle-Campagne; le lieu de la prochaine assemblée annuelle sera Lucerne.

Les opérations statutaires terminées, l'assemblée écoute avec grand intérêt une communication du médecin en chef sur la nécessité de renforcer toujours davantage les services sanitaires auxiliaires de l'armée.

Le colonel Murset insiste une fois de plus sur le fait que, si nos troupes sani-

taires peuvent assurer le service de la première et de la deuxième ligne de secours, elles sont insuffisantes pour satisfaire aux exigences du service de l'arrière : à l'évacuation des malades et des blessés, et à leur hospitalisation. L'orateur rapporte que, pour la première fois en Suisse, il vient d'être procédé à Yverdon à un exercice combiné entre la troupe sanitaire et les samaritains et samaritaines de Ste-Croix et d'Yverdon.

Cette expérience a démontré que ce n'est point une utopie de croire que les sociétés auxiliaires, embrigadées dans les formations sanitaires de l'armée, pourront rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elles.

Enfin, dans un exposé très complet, avec planches et dessins à l'appui, le secrétaire général explique à l'assemblée en quoi ont consisté les secours apportés par la Société suisse de la Croix-Rouge aux malheureuses victimes du cataclysme de l'Italie méridionale.

Nos lecteurs sont assez au courant de la question pour que nous n'ayons pas besoin de rappeler les différentes étapes de cette activité bien ordonnée, qui a surchargé de travail le secrétariat général, et qui n'est pas encore terminée. Il est à prévoir en effet que les 38 chalets suisses que notre société fait éléver à Reggio et

à Messine, ne seront pas prêts à être habités avant l'automne, et que le délégué de la Croix-Rouge, M. Spychiger, qui est sur les lieux, sera obligé d'y passer probablement tout l'été.

Avant de lever la séance, l'assemblée décide encore d'envoyer un télégramme de sympathie et d'admiration à M. Henri Dunant, et une adresse à M. Hagemacher, ancien président central ; puis M. Pestalozzi déclare l'assemblée close.

Abrités sous leurs parapluies — car la pluie fait rage — les délégués se rendent alors au-dessus de la ville, au Waldhaus Dolder, où le banquet réunit plus de 150 personnes. Avec le vin d'honneur offert par la ville de Zurich, les langues se délient, et, entre les accords d'un excellent orchestre, les participants entendent de charmants discours.

M. Trautwetter, pasteur à Zurich, salue plus spécialement la Benjamine de la grande famille de la Croix-Rouge : la section de Fribourg, représentée par M. le Dr de Buman. Le colonel Neiss, vice-président, remercie les Zurichois pour leur aimable accueil ; le Dr Edm. de Reynier, d'autres encore, savent trouver les paroles qu'il faut, pour remercier chacun et clôturer cette journée à laquelle, enfin, vient se mêler un rayon de soleil !

---

## Extraits du XIV<sup>e</sup> rapport de la Société suisse de la Croix-Rouge sur l'exercice de 1908

---

1<sup>o</sup> *Direction.* La Société de la Croix-Rouge suisse a perdu en 1908 deux de ses membres les plus influents : M. le conseiller national de Steiger, président de la Direction, et M<sup>me</sup> G. Villiger-Keller, tous deux décédés.

MM. J. de Montmollin, Dr Aepli, C. Pestalozzi et Diem ayant décliné une réélection, ces membres dévoués de la Direction ont dû être remplacés. Le départ de M. de Montmollin qui, pour raisons d'âge, a donné sa démission de membre du Comité central,